



Sommaire

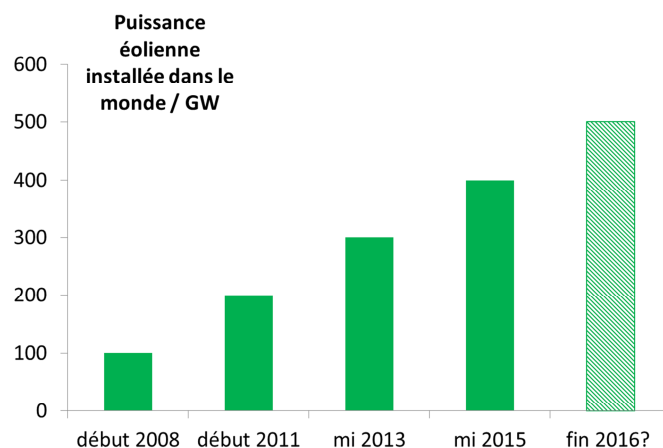
<i>Projet Fernelmont 2 bis</i>	<i>p 2</i>
<i>Sommet wallon du climat</i>	<i>p 2</i>
<i>Rescoop Wallonie</i>	<i>p 2</i>
<i>Cociter</i>	<i>p 3</i>
<i>Tax shelter</i>	<i>p 3</i>
<i>Activités passées</i>	<i>p 4</i>

Le vent nous portera

Depuis la dernière newsletter, la vie de notre coopérative n'a pas connu de trêve estivale, vous pourrez le constater dans cette lettre d'informations.

En guise de préambule, nous avons constaté avec intérêt un redressement des prix de vente de l'électricité, notamment à cause de la fermeture de centrales nucléaires en France. Cette nouvelle est importante car cela nous aidera à augmenter l'attractivité de nos projets lors de la finalisation des plans financiers.

Finalement, vous pourrez voir ci-dessous l'évolution de la puissance éolienne installée dans le monde (en GW). Celle-ci devrait atteindre les 500GW d'ici la fin de l'année et ce n'est pas fini... (pour rappel un réacteur nucléaire à une puissance d'environ 1 GW)



Projet Fernelmont 2 Bis

La deuxième phase s'est terminée avec l'enquête publique et les avis rendus par les différentes parties prenantes. La décision sur le permis sera rendue pour le 31 octobre par le fonctionnaire délégué de la Région.

Sommet wallon du climat à Mons

Dans le cadre du suivi de la Cop 21 et du Plan Air-Climat-Energie adopté par le Gouvernement wallon, un sommet wallon pour le climat se déroulera les 26 et 27 octobre prochains au MICX de Mons. Au travers de cet événement fédérateur, le Gouvernement wallon entend impliquer toutes les parties prenantes et mobiliser les citoyens.

Rescoop Wallonie en chiffres et en actions

REScoop Wallonie fédère 12 coopératives dont 5 produisent actuellement de l'électricité principalement d'origine éolienne. Elles ont encore d'autres projets de biométhanisation, d'hydro-électricité et de photovoltaïque.

Les coopératives membres réunissent près de 7000 coopérateurs et ont rassemblé plus de 9,1 millions d'euros de capital. Ensemble elles possèdent 12,2 MW installés (bientôt 21 MW). En 2015, elles ont produit plus de 26 millions de kWh, de quoi alimenter en électricité environ 8000 ménages.

Ensemble, nous avons décidé de lancer une campagne de communication dans toute la Wallonie à partir du 24 octobre. Il s'agit de sensibiliser le plus de monde possible à l'importance du rôle des coopératives citoyennes en Wallonie.

Pourquoi maintenant ?

Le Cadre de Référence éolien wallon de 2013, qui permet aux citoyens de détenir jusqu'à 25 % des parcs éoliens, va être prochainement remplacé par de nouvelles dispositions. Nous craignons que celles-ci soient moins favorables aux citoyens et fassent la part belle aux multinationales de l'énergie et aux intercommunales. REScoop-Wallonie souhaite faire connaître cette menace au plus grand nombre afin de peser sur la décision finale. Nous voulons que les citoyens puissent continuer à avoir une place dans le paysage énergétique wallon au même titre que le secteur privé et le secteur public.

Nous avons produit, avec le concours du réalisateur Alain de Halleux, 6 capsules vidéo d'environ 1 minute, qui présentent de façon poétique et amusante le travail et les revendications des coopératives citoyennes. Vous les trouverez sur notre site (www.rescoop-wallonie.be) au fur et à mesure de leur diffusion.

COCITER

Dans le nouveau classement des fournisseurs d'électricité verte de Greenpeace, COCITER obtient la cote maximale et décroche trois « soleils » ! Dans l'optique de Greenpeace « Cociter est clairement un fournisseur que nous recommandons fortement ! Cette coopérative couvre 100% de la demande par de la production propre (éolien terrestre). De plus, ses investissements prévus sont orientés exclusivement vers l'éolien. Le renouvelable aux mains des citoyens, c'est l'avenir ! ».

Greenpeace considère en effet que « Cociter couvre 100% de la demande par de la production propre. Celle-ci est exclusivement de l'éolien terrestre. 100% de ses labels de garantie d'origine proviennent de l'énergie éolienne. »

Par ailleurs, Greenpeace note que notre « société coopérative wallonne rassemble 9 coopératives citoyennes agréées productrices d'électricité renouvelable en Wallonie. Elle s'étendra progressivement à la Région Bruxelles capitale. Elle propose une offre concurrentielle à ses coopérateurs ainsi qu'à ceux des 9 coopératives mais est ouverte également à tous les Wallons.

Pour rappel, Champs d'énergie est associé à COCITER avec d'autres coopératives wallonnes REScoop pour assurer le circuit court de la production et distribution d'électricité complètement verte et citoyenne. En tant que coopérateur vous bénéficiez d'une réduction importante sur l'abonnement annuel.

Tax Shelter plus que quelques mois pour en profiter

Pour rappel Champs d'énergie est éligible au tax shelter jusqu'à Février 2016. La mesure qui nous occupe, accorde une réduction d'impôt au citoyen investissant dans le capital d'une jeune société (moins de 4 ans).

Ainsi, tout achat de parts effectué après le 1er juillet 2015, donne droit à une réduction de l'impôt des personnes physiques à concurrence de 30% ou 45% du montant investi. A l'heure actuelle, Champs d'énergie répond aux critères de la micro-entreprise, la réduction est donc de 45% du montant investi.

Cependant un certain nombre de conditions doivent être respectées par vous comme par la coopérative. La réduction n'est accordée que pour un maximum de 250.000 € par société tout en ne dépassant pas 5.000 € par personne. Les parts achetées doivent être de nouvelles parts. La société devra utiliser ce capital pour le développement d'un projet propre.

Dans votre chef les parts doivent être conservées durant 4 ans au moins, c'est aussi la règle prévue par nos statuts. **Vous pouvez profiter de cette mesure fiscale temporaire en 2016 et jusqu'en février 2017 si les 250.000€ n'ont pas été atteints, soit encore 2 exercices fiscaux.** Une attestation vous sera remise.

Activités passées

- Salon Valériane avec Cociter. Début septembre, nous étions au salon Valériane avec les autres coopératives de Cociter.



- Fernelmont Solidaire, 1/10
- Projection du film Demain, 2/10 avec d'autres associations de Fernelmont et Eghezée.

Comme vous l'avez constaté l'année 2016 est chargée et il faut continuer à se mobiliser, nos efforts vont commencer à porter leurs fruits mais aucun projet ne se réalisera sans une implication forte des coopérateurs. En effet, si nous obtenons un permis, ce que nous désirons plus que tout, il faudra une mobilisation importante des coopérateurs si nous voulons mener à bien la construction de l'éolienne.

Pour le conseil d'administration, Cédric